Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1958)

Rubrik: Relations du CICR avec les organisations internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'autre part, le CICR a reçu la visite de plusieurs dirigeants de Sociétés nationales. Citons notamment : M^{mes} Mesaros (Croix-Rouge roumaine) et Domanska (Croix-Rouge polonaise), MM. Asfahani (Croissant-Rouge égyptien), Gospodinov (Croix-Rouge bulgare) Tchikalenko (Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS), Vermersch (Croix-Rouge française), Zouiten (Croissant-Rouge tunisien), Mardam bey (Croissant-Rouge syrien), Robertson (Croix-Rouge sud-africaine), le D^r Ludwig (Croix-Rouge allemande dans la République démocratique d'Allemagne), et M. Poitevin (Croix-Rouge du Guatémala).

En septembre, le CICR a aussi reçu les participants à la session du Comité exécutif de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Il a, enfin, accueilli deux stagiaires, soit M^{11e} Viera Freitas, de la Croix-Rouge uruguayenne, et M. de Soto Oriol, de la Croix-Rouge espagnole ¹. Tous deux ont pu se familiariser pendant quelques semaines avec les diverses activités assumées par le CICR.

RELATIONS DU CICR AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ses activités humanitaires multiples dans des régions si diverses du monde amènent le CICR à entretenir des relations fréquentes avec de nombreuses organisations internationales, ce qui donne souvent lieu à une utile coopération sur des questions d'intérêt commun.

Nations Unies

Avec l'Organisation des Nations Unies, dont l'Office européen est son voisin à Genève, le CICR a des rapports constants et cordiaux. Ainsi, le 27 février, son nouveau Directeur, M. Spinelli, a rendu visite au Président du CICR et s'est fait montrer le fichier de l'Agence centrale des prisonniers de guerre.

¹ On signalera avec regret que M. de Soto Oriol est décédé peu après son retour en Espagne.

Le CICR est resté en relations suivies avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, notamment au sujet du regroupement de familles hongroises. Il s'est fait représenter par M^{me} Mathez et M. Beckh à la 7^{me} session du Comité exécutif de l'UNREF (Fonds des Nations Unies pour les réfugiés), tenue en janvier au Palais des Nations. Il a reçu, le 17 décembre, la visite du Haut-Commissaire, M. Auguste Lindt, qui s'est entretenu avec le Président Boissier et M. Gallopin, directeur exécutif.

En outre, plusieurs représentants du CICR ont assisté en qualité d'observateurs à des réunions et conférences organisées par l'ONU ou les institutions spécialisées. En voici la liste chronologique: MM. Pictet et Schoenholzer à la 21^{me} session du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé (janvier); M¹¹¹e Pfirter à la Commission de la condition de la femme (mars-avril); MM. Coursier et Gaillard à la 26^{me} session du Conseil économique et social (juillet-août); MM. Pilloud et Wilhelm à la Conférence administrative télégraphique de l'Union internationale des Télécommunications (août-septembre); M¹¹¹e Pfirter à la réunion spéciale organisée par l'O.I.T. sur les conditions de travail du personnel infirmier (octobre); M. Michel, enfin, a assisté en octobre, à Paris, à la session du Comité consultatif des problèmes scolaires de l'Unesco, où a été abordée la question de l'enseignement à la jeunesse des principes des Conventions de Genève.

Autres organisations

Le CICR garde aussi le contact avec des institutions, gouvernementales ou non, qui ne dépendent pas de l'ONU. Parmi elles les plus importantes sont : le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), le Comité international de Médecine et de Pharmacie militaires, l'Association médicale mondiale, l'Union internationale de protection de l'enfance, la Fédération mondiale des anciens combattants, l'International Bar Association, l'Union internationale des organismes familiaux, l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens, l'Alliance juive pour la Palestine, le Conseil œcuménique des Eglises, la Société des amis (Quakers), la Fédération internationale pour la protection des populations, l'Organisation internationale de protection civile, l'Association européenne pour l'étude du problème des réfugiés, le Conseil international des infirmières, le Service social international, le Conseil mondial pour la paix.

INFORMATION ET PUBLICATIONS

Pour exercer son activité secourable dans le monde, le CICR doit pouvoir compter sur la compréhension de tous. Aussi voue-t-il tous ses soins à renseigner l'opinion publique au près et au loin. Son Service d'information a été particulièrement actif en 1958; il a multiplié les contacts avec la presse suisse et étrangère, diffusé 33 communiqués et de nombreux articles, distribué une abondante documentation écrite et illustrée (environ 3000 photos), répondu à une foule de demandes de renseignements et organisé des conférences. De même, grâce à son Bureau Radio-télévision, le CICR a encore affirmé sa présence sur les ondes, alors qu'il se faisait aussi connaître largement en participant à l'Exposition universelle de Bruxelles et en éditant un nouveau film qui illustre quelques-unes de ses activités.

Emissions radiophoniques

Le CICR diffuse sur les ondes des émissions de types divers. Mentionnons d'abord les émissions dites d'essai, destinées à contrôler l'usage de la longueur d'ondes attribuée au CICR. Celle-ci, en cas de guerre, devrait être utilisée pour les communications urgentes du Comité et de ses représentants dans les diverses parties du monde, notamment pour transmettre des listes de prisonniers militaires et civils ou des messages familiaux.

En temps normal, le CICR procède à des séries d'émissions d'essai pour lesquelles il sollicite des «rapports d'écoute » des auditeurs. Le première série de 1958, en juin, fut suivie d'un nombre